

Ganshoren, le 27 octobre 2020

Objet : Organisation des cours et apprentissages à distance dans l'enseignement secondaire les 28, 29 et 30 octobre 2020.

Chers Parents,

Comme vous l'avez entendu dans les médias, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a opté pour la suspension temporaire de tous les cours en présentiel pour les élèves du secondaire dès ce mercredi 28 octobre et jusqu'au vendredi 30 octobre inclus.

Il s'agit d'une suspension de la présence physique à l'école et non d'un congé supplémentaire. Il est demandé aux équipes éducatives de tout mettre en œuvre pour proposer des travaux et un enseignement à distance pour les élèves durant cette période sous format numérique ou par toute autre modalité pertinente définie par leur soin.

L'enseignement à distance faisant son apparition, il est donc indispensable que chaque élève puisse avoir accès à un ordinateur ou une tablette connectée (pas nécessairement toute la journée). Si votre enfant n'a pas accès à cette technologie, je vous invite à nous en faire part sans délai. De plus, il apparaît essentiel que les élèves activent leur compte « arg.be » sans attendre, ce sera le canal de transmission de toute information.

D'autre part, le congé d'automne cette année sera prolongé de deux jours. Il s'étendra donc du samedi 31 octobre au mercredi 11 novembre inclus. Il n'y aura pas d'accueil au sein de l'établissement les 9 et 10 novembre. Ce seront donc des jours de congé et non de travail à distance.

Je vous remercie pour votre confiance et vous prie de recevoir, Chers Parents, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur,

Kevin WAYBURN